



Stratégies de développement durable

*Déclaration de la réunion à haut niveau du CAD à l'occasion de l'approbation des
« Orientations pratiques pour la coopération en matière de développement concernant
les stratégies de développement durable »*

Stratégies de développement durable : Orientations pratiques pour la coopération en matière de développement

Le Sommet de Rio a décidé que les efforts de développement de tous les pays devraient désormais s'inscrire dans la perspective du développement durable. A Rio, et lors de rencontres ultérieures, tous les gouvernements se sont engagés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable. Les stratégies de développement durable préconisées à Rio sont censées être des instruments à forte composante participative « destinés à garantir un développement économique soucieux de l'ordre social et respectueux des ressources et de l'environnement, pour le plus grand bien des générations futures ». Très récemment, les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé leur soutien au Programme « Action 21 » dans la déclaration du Sommet du Millénaire. Les objectifs internationaux de développement prévoient expressément « la mise en place de stratégies de développement durable d'ici à 2005 ». En vue du Sommet mondial sur le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg en 2002, il convient que nous fassions le point sur les progrès réalisés dans l'exécution de cet engagement et que nous convenions des mesures à prendre par la communauté internationale pour aider au mieux les pays en développement à atteindre l'objectif fixé. Il est donc particulièrement opportun que la réunion à haut niveau du CAD des 25 et 26 avril 2001 approuve les « Orientations pratiques pour la coopération en matière de développement concernant les stratégies de développement durable. »

Nous sommes déterminés à prêter notre appui à des stratégies rationnelles de développement durable prises en charge par les pays intéressés, lorsque les conditions sont réunies pour instaurer un partenariat efficace. En termes simples, le développement durable suppose qu'on intègre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, de manière à maximiser aujourd'hui le bien-être de la collectivité sans compromettre la capacité des générations futures de subvenir à leurs besoins. Pour cela, il faut rechercher, dans la mesure du possible, des approches se renforçant mutuellement et procéder aux arbitrages nécessaires. Pour les pays en développement et pour la coopération en matière de développement, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs internationaux de développement sont des impératifs — dans le contexte général du développement durable — pour la génération actuelle.

Les défis à relever

Depuis le Sommet de Rio, les pays en développement ont accompli des progrès dans plusieurs domaines importants, notamment la réduction des niveaux de pauvreté absolue et l'attention accrue portée aux problèmes d'environnement. Dans d'autres domaines, comme la gestion et la conservation des ressources en eau, des sols et de la biodiversité, la situation s'est sensiblement dégradée. Un quart de la population dans les pays en développement souffre encore d'extrême pauvreté. La persistance de cette situation de pauvreté et d'inégalité soulève de graves problèmes pour l'avenir - sur le plan de la paix et de la sécurité, de l'équité et de la solidarité, et de l'environnement, aux niveaux national, régional et mondial.

Les problèmes liés au développement durable demeurent graves et urgents. Pour chaque pays, le défi posé et la stratégie choisie pour le relever seront différents. Mais dans tous les cas, de profonds changements structurels touchant à l'économie, à la société et à la politique seront nécessaires.

Principes directeurs applicables aux stratégies de développement durable

Pour établir ces orientations, nous avons travaillé intensément avec un certain nombre de pays en développement qui se sont employés activement à élaborer des stratégies nationales de développement durable. Leur contribution a été fondamentale. Nos échanges de vues et l'expérience plus vaste acquise à l'échelle internationale nous ont amenés à nous mettre d'accord sur les principes suivants concernant des stratégies efficaces de développement durable :

Élaboration des stratégies

- Appropriation active par le pays concerné de l'élaboration de sa stratégie dont il prend l'initiative et assure la conduite.
- Vaste consultation englobant en particulier les populations pauvres et la société civile pour ouvrir le débat sur des idées et informations nouvelles, exposer les problèmes à examiner, dégager un consensus sur les mesures à prendre et s'assurer un soutien politique en la matière.
- Approche assurant des avantages durables aux groupes défavorisés et marginalisés, et aux générations futures.
- Mise à profit des stratégies et procédures existantes, plutôt que d'en ajouter d'autres, pour permettre la convergence et la cohérence.
- Solide base analytique, prenant également en considération les questions régionales pertinentes, et fondée sur un examen approfondi de la situation actuelle et des prévisions des évolutions et des risques.
- Intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux grâce à des politiques et pratiques se renforçant mutuellement et gestion des arbitrages.
- Fixation d'objectifs réalistes et de priorités budgétaires claires.

Renforcement des capacités

- Renforcement des capacités nationales — publiques, privées et de la société civile — dans le cadre de la mise en place de la stratégie.
- Établissement de liens entre les niveaux national et local, notamment soutien à la délégation de pouvoirs, à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie.
- Mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation permanents reposant sur des indicateurs clairs pour suivre et orienter les progrès.

Nous souscrivons à ces principes et nous nous engageons à les mettre en pratique avec les partenaires des pays en développement dans le cadre de notre soutien en faveur des stratégies de développement durable. Nous sommes convaincus que toute stratégie prise en charge par les pays intéressés qui applique ces principes et met en place un ensemble coordonné de mécanismes et de procédures propres à assurer leur exécution, est une stratégie de développement durable et qu'elle aura de bonnes chances de succès. Nous

insistons sur le fait que l'appellation de la stratégie importe peu. Les processus de planification stratégique existants constituent de bons points de départ. Les stratégies de réduction de la pauvreté, prises en charge par les pays intéressés, offrent de nouvelles possibilités très prometteuses.

Promouvoir la convergence de l'élaboration des politiques et des stratégies nationales de développement

L'environnement est un déterminant essentiel de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Les questions d'environnement, y compris les évolutions prévisibles en la matière à moyen terme et à l'échelle mondiale, doivent être intégrées aux grands processus de planification influant sur les objectifs environnementaux et autres objectifs de développement.

Nous nous félicitons des discussions menées à l'échelle internationale sur les synergies ainsi que les perspectives de convergence pouvant découler des principes qui sous-tendent les cadres de planification à l'échelon national — comme les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) ; les Cadres de développement intégré (CDI) ; les « National Visions » et les Plans d'action nationaux. Voilà une occasion unique de promouvoir une meilleure intégration des priorités d'environnement et autres aspects du développement durable, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, et nous souscrivons aux initiatives visant à transformer ces stratégies en stratégies durables de réduction de la pauvreté et ce, dans une perspective à long terme. D'une manière plus générale, la convergence est nécessaire pour éviter les doubles emplois, la confusion et la sollicitation excessive de capacités et des ressources des pays en développement. Nous nous associons au consensus qui se dégage sur la convergence et nous reconnaissons que la mise en pratique effective de ce consensus s'inscrit dans un processus d'apprentissage.

Les défis lancés aux organismes de coopération pour le développement

L'adhésion à ces principes et leur mise en œuvre constituent des défis pour les organismes de coopération pour le développement. Pour garantir une véritable prise en charge par les pays, ces organismes doivent adapter leurs programmes d'aide aux cadres de planification stratégique des pays. Nous renforcerons notre coordination et harmoniserons nos interventions, ce qui contribuera aussi à favoriser cette prise en charge.

Afin de relever ces défis, les organismes de coopération pour le développement doivent aider à renforcer la capacité des pays partenaires à mettre en place les mécanismes et procédures requis pour un développement durable. Nous sommes prêts à fournir un soutien en la matière, conscients que ces efforts prendront plusieurs années. Nous apporterons aussi des changements au sein de nos propres organisations, de manière à améliorer notre capacité à soutenir efficacement une planification stratégique à l'appui du développement durable qui soit induite par les pays intéressés.

Nous sommes conscients des liens étroits d'interdépendance qui existent à l'échelle mondiale, et des incidences majeures sur l'environnement et d'autres aspects du développement qu'à un large éventail de politiques menées par nos pays dans des domaines comme les échanges et l'énergie. Ces incidences concernent tant les pays en développement que le monde dans son ensemble. Nous analyserons de plus près la cohérence de nos politiques ayant des impacts sur le développement, dans le cadre de l'effort de plus grande portée qu'entreprendra l'OCDE dans ce domaine.